

AHM SAINT-HYACINTHE

Instructions et Modalités d'inscription

Saison 2017-2018



Préalables :

1. Avoir en mains votre carte accès loisirs valide du 1 mai 2017.
2. **Avoir pris connaissance des modalités d'inscriptions.**
3. Pour l'adresse courriel du joueur (du membre), fournir une adresse courriel pour le parent responsable de l'inscription. Attention, c'est à cette adresse courriel où seront acheminés les reçus pour impôt et toutes les communications hockey.

Modalités générales:

- L'inscription s'adresse seulement aux joueurs de la MRC des Maskoutains et de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu.
- La période des inscriptions est du 17 mars au 14 avril 2017 inclusivement.
- La carte accès loisirs valide est obligatoire pour tous les joueurs sans exception.
- Les joueurs et les parents sont tenus de respecter le code d'éthique de Hockey Canada, Hockey Québec, Hockey Richelieu, de l'AHM de Saint-Hyacinthe et les consignes d'équipe. **Lors de votre pré-inscription, si vous ne cochez pas le contrat de l'AHM de Saint-Hyacinthe, votre inscription sera refusée.**
- Si à l'inscription, vous n'avez sélectionné AUCUN camp et/ou clinique de gardiens de but, vous devrez passer au bureau du Hockey Mineur à partir du 7 août 2017 afin de payer le ou les camps avec une surcharge de 20\$.

Modalités de paiements pour les joueurs inscrits l'année précédente :

- Le paiement se fait en ligne seulement par carte de crédit (Visa ou Master Card).
- **Au choix, le parent pourra faire 1 ou 2 prélèvements automatiques. Les 2 prélèvements automatiques se font à la date de l'inscription et au 1 août.**
- **Passé le 14 avril 2017, nous chargerons une pénalité de 50\$ non remboursable.**
- Hockey Canada facture un frais de 2\$ pour le paiement en ligne afin de supporter et de maintenir le système d'inscription en ligne. Le 2\$ s'applique une seule fois sur le total de la facture que l'on ait 1, 2, ou 3 enfants inscrits.
- Si vous n'avez pas de carte Visa ou Master Card, le parent ou tuteur devra cependant se présenter en personne au bureau du Hockey Mineur selon l'horaire prévu afin de faire l'inscription manuelle payable par Intérac (débit ou crédit).
- Le paiement confirme l'inscription du joueur.
- Un rabais de 50\$ est alloué à partir du 3ième enfant inscrit, et gratuit pour le 4ième enfant inscrit. Pour s'appliquer, il faut que toutes les inscriptions d'une même famille soient dans votre panier et payées en même temps.
- Pour permettre à des jeunes, dont les parents ont des difficultés financières, de poursuivre leur activité sportive, vous pouvez faire appel à la fondation Bon Départ de Canadian Tire et/ou à la fondation Fonds d'aide Optimiste Douville. La portion de l'inscription non subventionnée par un fond d'aide devra être payée à l'association avant le début de la saison pour confirmer votre admissibilité.

Modalités d'inscription d'un joueur n'ayant jamais joué au hockey ou un joueur ayant déjà joué mais nouveau résident :

Le parent ou tuteur devra se présenter au bureau du hockey mineur les 10 ou 11 avril 2017 entre 15h00 et 19h00 ou sur les heures d'ouverture du bureau.

Pour que votre demande d'inscription soit reçue, il vous faudra avoir en mains :

- Toutes les informations du membre (Nom des parents, adresse, no tél. adresse courriel des parents, etc.)

Modalités d'annulation d'inscription de base:

- Toute demande d'annulation devra être effectuée par écrit et acheminée au bureau du hockey mineur.
- Les frais d'inscription pour la saison d'hockey sont remboursables selon les modalités suivantes :
 - Nous rembourserons les jours non utilisés et retiendrons 30\$ de frais d'administration de base.
 - Nous ne retiendrons pas le 30\$ de frais d'administration au joueur de 17 ans et plus qui demande un remboursement pour des raisons de choix d'établissements scolaires avant le début de saison.
 - Après le 30 novembre, nous rembourserons seulement les blessures graves et/ou déménagement et la demande devra être approuvée par le conseil d'administration.

Modalités de position du joueur (avant/défenseur) et gardien de but :

La position du joueur à l'inscription (Avant ou Défenseur) n'est qu'à titre indicatif.

Pour toutes les divisions, l'AHM de Saint-Hyacinthe acceptera une nouvelle inscription à la position de gardien de but seulement s'il y a de la disponibilité.

Modalités préalables aux camps AA-BB sont :

- Pour y participer, l'inscription est obligatoire.
- Nous assurons les trois premières séances cédulées avant d'effectuer des coupures.

Voici par division, la grille des joueurs qui sont admissibles à participer au camp AA-BB.

- *Tous les joueurs qui ne se retrouvent pas dans la grille ci bas pourront participer à un camp double lettre AA/BB et/ou Junior A/B sur recommandation seulement.*

Division 2017-2018	Avoir joué en 2016-2017
Atome AA-BB	Atome AA, BB, A, B et Novice A, B
PeeWee AA-BB	Pee-Wee AAA, Pee-Wee AAA R., AA, BB, A, B et Atome AA, BB, A
Bantam AA-BB	Bantam AAA, Bantam AAA R., AA, BB, A, B et Pee-Wee AAA, Pee-Wee AAA R., AA, BB, A
Midget AA-BB	Midget AA, BB, Espoir, A et Bantam AAA, Bantam AAA R. AA, BB et A
Junior A et B	Junior AA, A, B et Midget AA, BB, A

Modalités préalables aux camps de mise en forme et clinique de gardiens de but :

- Les horaires sont disponibles sur notre site internet.
- Les joueurs inscrits doivent fournir leurs bas, les chandails seront fournis par l'Association et récupérés à la fin du camp.
- Ce camp de mise en forme est en collaboration avec les entraîneurs de l'Académie Zig-Zag Sports.
- Le camp de mise en forme est limité à 30 joueurs et 6 gardiens de but pour les groupes Novice à Midget pour un total de 7.5 heures de glace.
- Le groupe Atome sera sur deux plages horaires différentes selon votre classification de l'année précédente.
- La clinique de gardiens de but s'adresse aux gardiens de but de Novice à Midget pour un total de 7.5 heures de glace.

Tarification relative aux inscriptions :

Divisions (âges)	Tarifs de base MRC Saint-Hyacinthe	Tarifs de base Hors MRC
Pré-Novice (4 ans)	125\$	375\$
Pré-Novice (5-6)	235\$	485\$
Novice (7-8)	270\$	520\$
Atome (9-10)	270\$	520\$
Peewee (11-12)	270\$	520\$
Bantam (13-14)	270\$	520\$
Midget (15-16-17)	270\$	520\$
Junior (18 à 21)	270\$	520\$
Féminin	175\$	425\$

Application des paiements sur vos cartes de crédit					
Tarif résidant			Tarif Hors M.R.C.		
Divisions	A l'inscription	1^{er} août 2017	Divisions	A l'inscription	1^{er} août 2017
4 ans	50 \$	75 \$	4 ans	250 \$	125 \$
Mahg 1 et 2	100 \$	135 \$	Mahg 1 et 2	250 \$	235 \$
Novice à Junior	100 \$	170 \$	Novice à Junior	250 \$	270 \$
Hockey féminin	75 \$	100 \$	Hockey féminin	250 \$	175\$

- Frais d'inscription au camp mise en forme : 95.00\$
- Frais d'inscription à la clinique de gardiens de but : 195.00\$
- Frais d'inscription au camp de sélection AA-BB : 65\$ et Junior A et B : 50\$

***** N'oubliez pas que vous devrez payer une surcharge de 20\$ si vous vous inscrivez après 14 avril 2017.**

***** Nous retiendrons 20\$ de frais d'administration, si nous devons rembourser un des camps à la condition d'avoir une demande écrite avant le début des camps.**

	Contacts et Renseignements
<p>Inscription en ligne AHM St-Hyacinthe</p>	<p>À FAIRE ATTENTION LORS DE L'INSCRIPTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Information contact : Famille ou membre <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'adresse courriel principale doit être celle où toutes les communications ainsi que le reçu d'impôt seront envoyés. L'adresse courriel ne peut donc pas être celle d'un enfant. ❖ Carte accès loisirs : Votre carte doit être valide au 1 mai 2017. ❖ Clauses de contrat : il faut lire et cocher «J'ACCEPTÉ» pour chacune des clauses. Il y en a 3. <u>La clause 3 est obligatoire pour finaliser votre inscription.</u> ❖ Pour avoir le rabais 3^e joueur ou 4^e joueur, il faut que les joueurs soient inscrits en même temps, c'est-à-dire dans le même panier. Le rabais s'applique seulement pour les membres d'une même famille. ❖ Le bouton retour veut dire (« back » ou retour arrière). ❖ Le bouton révisé permet de valider l'inscription avant de la déposer dans le panier.
Lien vers le Site :	https://registration.hockeycanada.ca/registration/?ID=2157
Info Inscription	Manon Bisson (Registraire) ahmsh@ahmsh.qc.ca
Fondation Bon départ, Volet Maskoutain	Manon Bisson, ahmsh@ahmsh.qc.ca 450-774-3755
Fonds d'aide Optimiste Douville	Michel Rouleau, (450) 778-8333, http://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/loisirs-et-culture/demandes-d-aide-financiere.php



INFORMATIONS PERTINANTES

AGA

Notre assemblée générale annuelle se tiendra le mardi 13 juin 2017 au Centre Culturel Humania à 19h30, situé au 1675 rue St-Pierre Ouest, St-Hyacinthe.

CONSENTEMENT POUR LA PUBLICATION DES PHOTOS

Pour nous permettre de publier les photos individuellement et/ou d'équipe des joueurs de l'A.H.M.S.H sur notre site internet, celui de Hockey Richelieu, celui de Hockey Québec etc, les parents devront nous donner leur autorisation écrite. Cette autorisation sera demandée par les dirigeants des différentes équipes de l'A.H.M.S.H.

INFORMATION SUR LES FESTIVALS ET/OU TOURNOIS

Dans votre inscription de base les coûts de deux festivals et/ou tournois sont compris, un troisième est ajouté dans la cotisation supplémentaire au double lettre.

Vous devez comme joueur et/ou parent assurer votre transport et/ou celui de votre enfant en plus du coût d'entrée à la porte et/ou montant forfaitaire lorsque chargé à même l'inscription du ou des tournois.

Si en début d'année et/ou durant la saison, un tournoi supplémentaire à ceux compris dans l'inscription de base vous est proposé par les dirigeants d'équipes et que vous acceptez que votre enfant et/ou vous, y participer, vous serez tenu d'en défrayer les coûts et le transport. Vous ne serez pas tenu de défrayer les coûts qui s'y rattachent si lors de la demande, vous n'acceptez pas d'y participer et/ou n'acceptez pas que votre enfant y participe.

Les demandes et acceptations devront être écrites et signées.

RÈGLES DE REMBOURSEMENT DES FESTIVALS ET/OU TOURNOIS

Le coût du 3^{ième} tournoi au simple lettre et du 4^{ième} tournoi au double lettre ainsi que les droits d'entrés dans parents qui sont chargés à même l'inscription de l'ensemble des tournois devront être remboursée avant le 1^{er} décembre selon les modalités établies par l'A.H.M.S.H. et le 15 décembre pour les équipes Novice. Les équipes non conformes se verront privées de leurs pratiques jusqu'au paiement final.

Chaque équipe devra fournir son budget d'équipe en début de saison et son bilan financier en fin de saison.

Merci, la direction